

## CHÔMAGE PAR RÉGION

Les taux de chômage varient sensiblement d'un pays de l'OCDE à l'autre, mais les différences, importantes au niveau international, masquent des différences plus marquées encore entre régions. En 2008, les écarts entre régions en termes de taux de chômage étaient de plus de 10 points de pourcentage dans un tiers des pays de l'OCDE. Dans certaines régions, le chômage est également resté élevé sur toute la décennie allant de 1998 à 2008, avant même que la crise économique ait un impact sur le marché du travail.

### Définition

Sont considérées comme étant au chômage les personnes qui indiquent qu'elles sont sans travail, qu'elles sont disponibles pour travailler et qu'elles ont entrepris des démarches actives pour trouver un emploi au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Les lignes directrices de l'OIT spécifient quelles démarches comptent comme démarches actives pour trouver un emploi : il s'agit, par exemple, de répondre à une offre d'emploi, de se rendre dans une entreprise, sur un site de construction ou sur un autre lieu de travail, de mettre une annonce dans la presse ou de s'inscrire auprès d'un bureau de l'emploi.

Le taux de chômage est défini comme le nombre de personnes au chômage en pourcentage de la population active, celle-ci étant composée des chômeurs et des personnes ayant un emploi.

Lorsque le chômage est élevé, certaines personnes peuvent se décourager et cesser de chercher du travail. Elles cessent alors d'être prises en compte dans le taux de chômage qui peut baisser, ou cesser d'augmenter, alors même qu'il n'y a pas d'amélioration sous-jacente du marché du travail.

Le coefficient de Gini donne une image des disparités régionales. Il rend compte non seulement des régions où le taux de chômage est le plus élevé et le plus faible, mais aussi des différences entre toutes les régions. Le coefficient de Gini peut prendre une valeur entre 0 et 1. Plus il prend une valeur élevée, plus les disparités régionales sont importantes. Les disparités régionales tendent à être sous-estimées lorsque les régions sont de vaste dimension.

Le taux de chômage des jeunes est défini comme le nombre de chômeurs âgés de 15 à 24 ans en pourcentage de la population active dans ce même groupe d'âge.

### Comparabilité

Comme pour les autres statistiques régionales, la comparabilité des taux de chômage est affectée par les différences concernant le sens qui est donné au mot région. Ce mot peut prendre des sens très différents à l'intérieur d'un pays comme d'un pays à l'autre, et s'accompagner d'écarts significatifs en matière de superficie et de population. Pour remédier au problème, l'OCDE a établi un classement des régions au sein de chaque pays membre. Cette classification s'appuie sur deux niveaux territoriaux : le niveau territorial supérieur (niveau territorial 2, grandes régions) et le niveau territorial inférieur (niveau territorial 3, petites régions). Les données sur le marché du travail en Australie et au Canada font référence à une autre classification, intitulée *non official grids* (NOG), similaire aux petites régions. Pour le Brésil, le Chili, la Chine, l'Inde, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud, seules des grandes régions ont été définies jusqu'à présent.

### En bref

Dans un tiers des pays de l'OCDE, l'écart entre les régions où le chômage est le plus élevé et celles où il est le plus bas est supérieur à 10 points. En 2008, l'Allemagne, l'Italie, la Finlande et la Fédération de Russie comptaient des régions où le chômage n'existait quasiment pas et d'autres où il pouvait être supérieur à 10 %. Après la fédération de Russie, l'Islande, l'Italie et la Belgique sont les pays qui présentaient les plus fortes disparités en termes de chômage d'après le coefficient de Gini.

Le chômage des jeunes fait lui aussi apparaître d'importantes disparités d'une région à l'autre au sein d'un même pays. La République slovaque, la Belgique, l'Espagne et l'Italie sont les pays où les inégalités régionales sont le plus accentuées. Dans près de la moitié des pays considérés, la variation régionale du taux de chômage des jeunes est supérieure à 10 points.

### Source

- OCDE (2009), *Panorama des régions de l'OCDE 2009*, OCDE, Paris.

### Pour en savoir plus

#### Publications analytiques

- OCDE (2001), *Perspectives territoriales de l'OCDE*, Édition 2001, OCDE, Paris.
- OCDE (2003), *Geographic Concentration and Territorial Disparity in OECD Countries*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005), *Local Governance and the Drivers of Growth*, OCDE, Paris.
- Oliveira Martins J., F. Gonand, P. Antolin, C. de la Maisonneuve et K.-Y. Yoo (2005), *The Impact of Ageing on Demand, Factor Markets and Growth, Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 420, OCDE, Paris.

#### Bases de données en ligne

- OCDE, *Base de données régionales*.

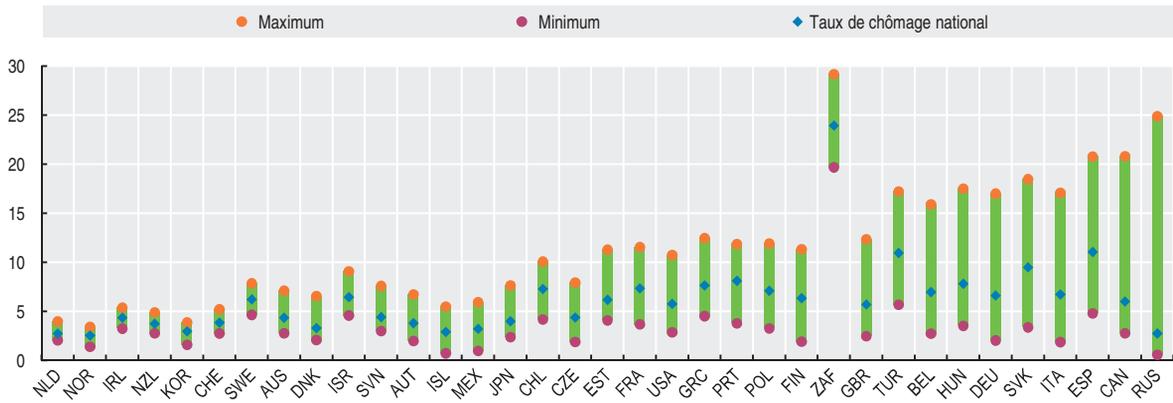
#### Sites Internet

- OECD eXplorer, [www.OECD.org/gov/developpementregional](http://www.OECD.org/gov/developpementregional).
- Territorial grids, [www.oecd.org/gov/regional/statisticsindicators](http://www.oecd.org/gov/regional/statisticsindicators).



### Classement du taux de chômage régional, petites régions

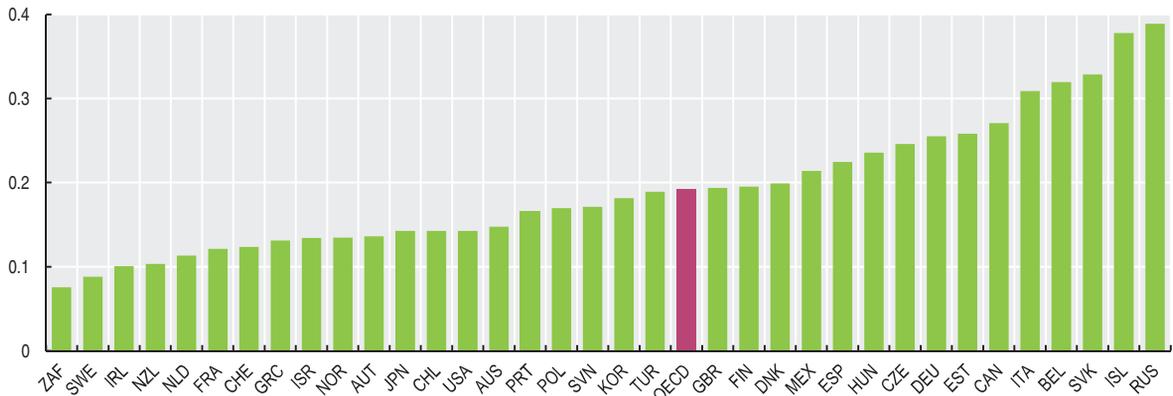
Pourcentage, 2008



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/820741213136>

### Indice de GINI des taux de chômage régionaux, petites régions

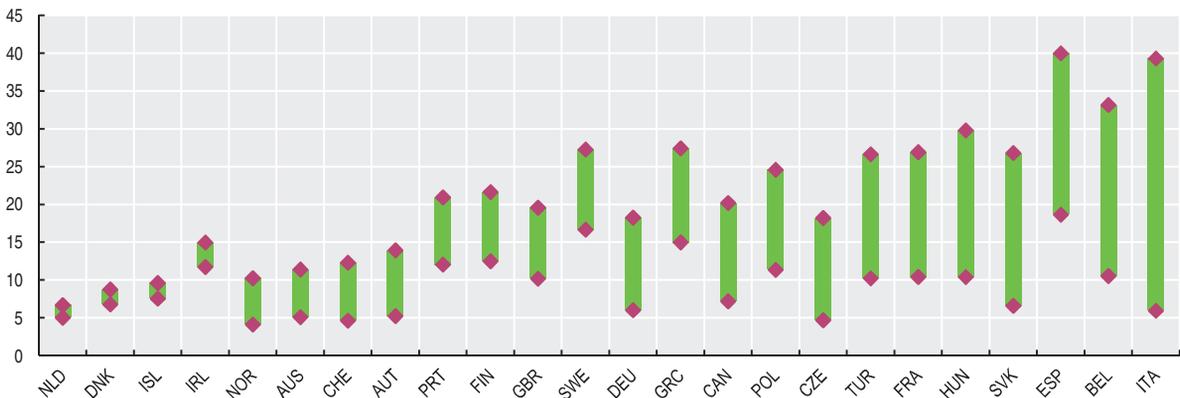
Année 2008



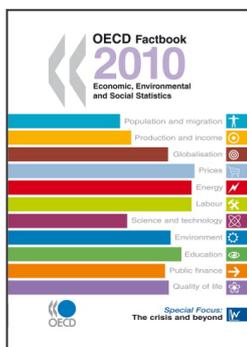
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/820840076676>

### Variations du taux de chômage des jeunes par région, grandes régions

Pourcentage, 2008



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/820813366103>



Extrait de :  
**OECD Factbook 2010**  
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/factbook-2010-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Chômage par région », dans *OECD Factbook 2010 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2010-53-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).